

II- Les relations extérieures du Québec

Manon Tessier

Volume 28, Number 1, 1997

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/703711ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/703711ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Tessier, M. (1997). II- Les relations extérieures du Québec. *Études internationales*, 28(1), 146–153. <https://doi.org/10.7202/703711ar>

II – Les relations extérieures du Québec

(octobre à décembre 1996)

A — Aperçu général

Du dernier trimestre de 1996, on retiendra surtout les préoccupations toujours marquées du gouvernement péquiste en matière d'économie et de création d'emploi. Des missions commerciales réalisées en Chine, au Mexique et à Cuba s'inscrivent dans cette perspective de même que les vastes efforts de sensibilisation entrepris par le gouvernement devant la menace de voir l'amiante chrysotile, dont le Québec est le principal exportateur, interdite dans plusieurs pays.

B — Les relations internationales du Québec

Après la fermeture en mars dernier de douze délégations à l'étranger pour des raisons économiques, le ministre des Relations internationales annonçait en novembre une série de mesures alternatives destinées à maintenir une présence du Québec à l'étranger¹. M. Simard privilégiait le déploiement occasionnel d'une mission à l'étranger en nommant des délégués qui, en poste au Québec, agiront à titre de chargés de mission avec un statut équivalent à celui des délégués généraux à l'étranger. Six nouveaux postes étaient ainsi créés et ils seront occupés par Mme Raymonde Saint-Germain (pour le Centre et l'Ouest américain), M. Aubert Ouellet (pour l'Amérique du Sud et les Antilles), M. Jean-Marc Blondeau (pour l'Allemagne, l'Autriche et la Suisse), M. Henri Dorion (pour la Russie et l'Ukraine), M. Léo Paré (pour l'Asie à l'exception du Japon) et par M. Roger Langlois (pour l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient).

À ceci s'ajoute un élargissement du mandat de la Délégation générale du Québec à Londres aux pays scandinaves, l'ajout à Paris de deux conseillers aux investissements pour couvrir l'espace européen, l'affectation d'un attaché touristique à Washington et l'ajout de deux attachés commerciaux à Tokyo pour gérer le dossier du bois d'œuvre. De plus, le Québec poursuit ses associations avec des partenaires privés ou institutionnels. Un bureau sera notamment ouvert, en février 1997, à Munich dans des locaux loués au gouvernement de Bavière et une présence sera assurée en Chine (en partenariat avec le Conseil commercial Canada-Chine), au Chili et en Argentine (avec la Société de développement économique de la Rive-Sud de Montréal) et en Italie (avec la Chambre de commerce italienne du Canada et la Caisse de dépôt et de placement du Québec).

1. Ministère des Relations internationales, *Communiqué*, 20 novembre 1996 (trois communiqués); *Le Devoir*, 21 novembre 1996, p. A6 et 30 novembre-1^{er} décembre 1996, p. A14.

C — Les politiques commerciales

Ce trimestre, le dossier de la promotion de l'utilisation sécuritaire de l'amiante mobilisait les autorités québécoises. En plus de tenir des missions ministérielles en Europe, en Afrique du Nord (cf. sections correspondantes) et d'en préparer une en Asie, le gouvernement dépêchait son ministre des Relations internationales à Genève, le 15 décembre, pour signer un accord de collaboration avec le Bureau international du Travail². L'entente favorisera l'adhésion de pays utilisateurs d'amiante à la Convention internationale adoptée en 1986 en mettant sur pied un vaste programme d'information et d'assistance technique.

D — Les politiques d'immigration

Le 21 novembre, le ministre délégué aux Relations avec les citoyens et à l'Immigration, M. André Boisclair, annonçait un octroi de 1,2 million\$ pour la mise en application de cinq mesures supplémentaires de francisation des immigrants³. Ces nouvelles mesures débiteront en janvier 1997 et rejoindront environ 2100 personnes.

D'autre part, quelques jours plus tard, le ministre Boisclair procédait à la signature d'un protocole d'entente qui permettra l'établissement au Québec d'une centaine de familles juives en provenance de l'ex-Union soviétique⁴. Enfin, en décembre, malgré les modifications apportées par Ottawa aux programmes de demandeurs de statut de réfugié, le gouvernement québécois continuait de réclamer des mesures plus efficaces dans le traitement des dossiers⁵. Signalons que pendant les 10 premiers mois de 1996, le Québec a accueilli 10816 revendicateurs du statut de réfugié, soit près de 50% de toutes les demandes d'asile au Canada. Plus du tiers de ces demandeurs sont originaires du Chili, d'Israël et du Mexique.

E — Le Québec et les organisations internationales

1 — La Francophonie

Alors que l'on croyait la question réglée après le consensus adopté au Sommet de Cotonou, le dossier de la réforme institutionnelle de la Francophonie resurgissait avant la tenue de la Conférence ministérielle de la Francophonie à Marrakech, au Maroc, en décembre. M. Sylvain Simard, ministre responsable de la Francophonie au Québec, s'inquiétait de voir apparaître,

2. Ministère des Relations internationales, *Communiqué*, 15 décembre 1996.

3. Cabinet du ministre délégué aux Relations avec les Citoyens, *Communiqué*, 21 novembre 1996.

4. Cabinet du ministre délégué aux Relations avec les Citoyens, *Communiqué*, 29 novembre 1996; *Le Devoir*, 30 novembre-1^{er} décembre 1996, p. A5.

5. Cabinet du ministre délégué aux Relations avec les Citoyens, *Communiqué*, 20 décembre 1996.

telle que proposée par la France, une nouvelle version de la charte de l'ACCT (Agence de la Francophonie) puisqu'une réécriture de cette charte pourrait mettre en péril le rôle du Québec au sein du seul forum multilatéral où il intervient directement à titre de gouvernement participant⁶. Cette proposition divisa de manière marquée les participants avant et pendant la Conférence. Toutefois, à l'issue de celle-ci, les ministres adoptèrent une charte assurant la suprématie du nouveau Secrétaire général sur l'appareil francophone tout en maintenant le rôle de principal opérateur de la Francophonie à l'ACCT. Satisfait du résultat, M. Simard estimait que « les acquis les plus précieux des 25 dernières années avaient été préservés » et que le responsable de l'ACCT pourrait garder « les coudées franches, son autonomie et sa liberté d'action⁷ ».

Par ailleurs, le Québec appuyait la candidature de la ville de Moncton, au Nouveau-Brunswick, comme ville hôte du Sommet francophone de 1999. Une motion fut adoptée à cet effet par l'Assemblée nationale le 17 décembre laquelle rappelle que le Québec « accueille favorablement la candidature de Moncton⁸ ».

2 – La FAO

Du 13 au 17 novembre, le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Guy Julien, participait au Sommet mondial de la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation) qui se tenait à Rome⁹. M. Julien a pris part, avec la délégation canadienne, à deux rencontres, l'une avec le ministre chinois de l'Agriculture, l'autre avec le ministre de l'Agriculture du Mexique, puis a aussi tenu trois rencontres bilatérales avec des délégués de Cuba, de la Pologne et du Brésil. Il a de plus rencontré ses homologues des pays francophones auprès desquels il fit la promotion de Montréal comme ville hôte du Secrétariat permanent de la Convention sur la lutte contre la désertification.

F — Le Québec et l'espace européen

1 – La mission en Europe de la ministre Carrier-Perreault

Réagissant à l'intention des autorités françaises de bannir l'amiante dès le 1^{er} janvier 1997 et craignant un effet domino dans l'ensemble de l'Union européenne, la ministre déléguée aux Mines, aux Terres et aux Forêts, Mme Denise Carrier-Perreault, se rendait du 6 au 11 octobre en France, en Belgique

6. *Le Devoir*, 30 novembre-1^{er} décembre 1996, p. A11 et 18 novembre 1996, p. A4; voir Ministère des Relations internationales, *Discours*, 29 novembre 1996.

7. *Le Devoir*, 19 décembre 1996, p. A5.

8. *Débats de l'Assemblée nationale*, 17 décembre 1996; *Le Devoir*, 18 décembre 1996, p. A4 et 21-22 décembre 1996, p. A1.

9. Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, *Communiqué*, 11 novembre 1996 et 19 novembre 1996.

et en Angleterre¹⁰. Secondée par des experts scientifiques, elle rencontra les responsables politiques de ce dossier ainsi que les chercheurs qui ont rédigé le rapport sur lequel s'est appuyé le gouvernement français pour prendre sa décision. Le Québec et la France ont convenu de créer un groupe technique d'experts qui étudiera notamment les risques des produits de substitution à l'amiante¹¹. La mission de la ministre Carrier-Perreault fut suivie, tout au long du trimestre, d'efforts diplomatiques menés conjointement par Ottawa et Québec¹², mais les espoirs d'obtenir une dérogation s'amenuisaient en novembre. Dans une lettre envoyée aux premiers ministres Chrétien et Bouchard, le Président français confirmait son refus d'accéder aux demandes québécoises¹³.

2 – La France

Du 3 au 6 décembre, le vice-premier ministre et ministre d'État de l'Économie et des Finances, M. Bernard Landry, se rendait en France dans le cadre d'une visite essentiellement consacrée à l'économie¹⁴. Il a rencontré cinq ministres responsables de dossiers économiques, des investisseurs français et québécois, et participé aux travaux de la XIX^e rencontre du Groupe franco-québécois de coopération économique et de la XLVII^e Commission mixte ACTIM-Québec qui ont porté respectivement sur les échanges commerciaux et les partenariats industriels. M. Landry a dressé un bilan positif de son séjour qui a permis la mise sur pied d'un Réseau franco-québécois pour le développement de la PME, la signature d'une déclaration d'intention de coopération touristique et l'avancement du dossier de l'inforoute.

3 – La Belgique

Accompagné d'une quarantaine de personnes, le ministre-président de la Région wallonne de Belgique, M. Robert Collignon, était en visite au Québec du 11 au 14 novembre¹⁵. Son séjour, qui s'inscrit dans le cadre d'une mission industrielle consacrée aux technologies de l'information, avait pour principal objectif l'intensification de la collaboration technologique entre le Québec et la Wallonie. Lors de sa mission, M. Collignon rencontra le premier ministre Bouchard, trois ministres et plusieurs gens d'affaires du Québec.

10. Ministre déléguée aux Mines, aux Terres et aux Forêts, *Communiqué*, 4 octobre 1996.

11. *Le Devoir*, 9 octobre 1996, p. A4, 15 octobre 1996, p. A6; Ministre déléguée aux Mines, aux Terres et aux Forêts, *Communiqué*, 22 octobre 1996; Ministère des Relations internationales, *Lettre du Québec*, 11 octobre 1996.

12. *Le Devoir*, 30 octobre 1996, p. A6, 8 novembre 1996, p. A9 et 16-17 novembre 1996, p. C8.

13. *Le Devoir*, 19 novembre 1996, p. A4.

14. Cabinet du vice-premier ministre et ministre d'État de l'Économie et des Finances, *Communiqué*, 2 décembre 1996; Délégation générale du Québec à Paris, *Lettre du Québec*, vol. 10, n° 3, décembre 1996-janvier 1977, pp. 1 et 4.

15. Ministère des Relations Internationales, *Communiqué*, 11 novembre 1996.

G — Le Québec et l'Amérique latine

1 – Cuba

Du 24 novembre au 1^{er} décembre, M. Gilles Baril, adjoint parlementaire du vice-premier ministre, dirigeait à Cuba une mission commerciale spécialisée dans les domaines de l'agroalimentaire, de l'environnement et de l'infrastructure touristique¹⁶. Dans le domaine agroalimentaire, des lettres d'intention ont été signées tandis que la mission a permis de faire avancer plusieurs dossiers de vente d'équipements et d'investissements touristiques. Cinq ministres cubains ont été rencontrés durant cette mission dont les retombées s'estiment à 65 millions\$.

2 – Le Mexique

Répondant à l'invitation de son homologue mexicain faite en juin dernier, le ministre d'État des Ressources naturelles, M. Guy Chevrette, dirigeait du 4 au 8 novembre la plus importante mission commerciale réalisée au Mexique par le Québec¹⁷. En compagnie de quelque 35 représentants d'une vingtaine d'entreprises du secteur de l'énergie, M. Chevrette a tenu 25 rencontres de travail au cours desquelles il a rencontré trois ministres mexicains, en plus du maire de Mexico et des dirigeants de diverses sociétés d'État. Un total de neuf ententes de partenariat et de coopération ont été conclues dont un protocole d'entente entre Hydro-Québec international et la Commission fédérale de l'électricité du Mexique.

H — Le Québec et l'Afrique du Nord

Le dossier de l'amiante a dominé les entretiens que le ministre Simard a eus au début de décembre à Québec avec les ambassadeurs du Maroc, de l'Algérie et de la Tunisie¹⁸. Ces discussions visaient à préparer la visite de M. Simard au Maroc, du 16 au 21 décembre, et celle de sa collègue des Mines, Terres et Forêts, Mme Carrier-Perreault qui, pour sa part, s'est rendue en Algérie et en Tunisie du 7 au 13 décembre¹⁹. Contrairement à la mission européenne, ces missions avaient pour objectif de rencontrer des pays consommateurs d'amiante qui n'ont pas encore abordé la possibilité d'interdire ce minéral.

À Alger, la ministre Carrier-Perreault, qui a rencontré le ministre de la Santé et de la Population et le secrétaire d'État à l'Environnement, s'est

16. Cabinet du vice-premier ministre et ministre d'État de l'Économie et des Finances, *Communiqué*, 11 décembre 1996.

17. Ministère des Ressources naturelles, *Communiqué*, 30 octobre 1996, 5 novembre 1996 (deux communiqués) et 7 novembre 1996 (deux communiqués).

18. Ministère des Relations internationales, *Communiqué*, 6 décembre 1996.

19. Ministère des Ressources naturelles, *Communiqué*, 2 décembre 1996; *Le Soleil*, 9 novembre 1996, p. A22.

déclarée « extrêmement encouragée » par les propos échangés qui permettront de concrétiser les modalités d'une coopération et d'une aide technique sur l'utilisation sécuritaire de l'amiante²⁰. À Tunis, Mme Carrier-Perreault a déposé une proposition d'assistance pour les entreprises de transformation d'amiante, pour les agences du gouvernement et offert un appui technique pour améliorer les méthodes de travail²¹. La ministre a également accepté la proposition du ministre tunisien de l'Environnement d'entreprendre un projet-pilote sur les applications de l'amiante et les impacts de son utilisation.

Le ministre Simard a complété les efforts de sa collègue au Maroc où il se rendait pour participer à la Conférence ministérielle de la Francophonie. Il a notamment présenté aux autorités marocaines un rapport scientifique indépendant attestant que l'utilisation appropriée de l'amiante ne présente aucun danger²². Par ailleurs, le ministre a également profité de son séjour pour signer à Rabat une entente de coopération environnementale, un geste qui fait suite à la visite du ministre québécois de l'Environnement dans ce pays en juin dernier²³.

I — Le Québec et la Côte d'Ivoire

Le Premier ministre de la Côte d'Ivoire, M. Daniel Kablan Duncan, effectuait du 7 au 10 octobre une visite officielle au Canada qui l'amenait également au Québec où il fut reçu par le premier ministre Bouchard²⁴. Des discussions sur le renforcement des échanges économiques et l'avenir de la Francophonie ont alors été entamées et une filiale de Gaz Métropolitain de Montréal a signé une entente de coopération avec la Société nationale d'opérations pétrolières de la Côte d'Ivoire²⁵.

J — Le Québec et l'Asie

Le Premier ministre, Lucien Bouchard, confirmait à la fin de novembre sa participation à la mission économique d'Équipe Canada qui se déroulera en Asie en janvier 1997. Sa décision, qui se démarque de l'attitude de son prédécesseur qui n'a participé à aucune de ces missions canadiennes, causait un malaise tant au sein de son parti que du côté des fédéralistes inquiets de la possibilité de voir évoquer publiquement le dossier de la souveraineté à l'étranger. Interrogé en Chambre sur son comportement lors de la mission, M. Bouchard expliqua qu'il n'aborderait ce dossier que si des questions étaient posées à ce sujet par les représentants asiatiques²⁶.

20. Ministère des Ressources naturelles, *Communiqué*, 10 décembre 1996.

21. Ministère des Ressources naturelles, *Communiqué*, 12 décembre 1996.

22. *Le Devoir*, 21-22 décembre 1996, p. A11.

23. Ministère des Relations internationales, *Communiqué*, 19 décembre 1996.

24. Cabinet du Premier ministre du Canada, *Communiqué*, 7 octobre 1996.

25. Ministère des Relations internationales, *Lettre du Québec*, 11 octobre 1996.

26. *Le Devoir*, 29 novembre 1996, p. A4, 30 novembre-1^{er} décembre 1996, p. A12, 3 décembre 1996, p. A6 et 17 décembre 1996, p. A5; *The Globe and Mail*, 30 novembre 1996, p. A9 et p. A13, 29 novembre 1996, pp. A1-A6 et 28 novembre 1996, pp. A1-A7.

1 – La Chine

La ministre déléguée à l'Industrie et au Commerce, Mme Rita Dionne-Marsolais, se rendait en Chine du 4 au 8 novembre afin d'appuyer les efforts des entreprises québécoises dans le secteur de l'énergie²⁷. Les autorités chinoises manifestèrent leur intérêt pour l'expertise québécoise en matière de ligne de transport, de formation de personnel dans les centrales nucléaires et de turbines hydro-électriques. Les retombées potentielles de cette mission sont évaluées à 2 milliards\$.

D'autre part, le Gouverneur de la province de Shaanxi, M. Cheng Andong, débutait le 19 décembre une visite de trois jours au Québec en compagnie d'une vingtaine de représentants commerciaux²⁸. M. Cheng, qui rencontra deux ministres et quelque 70 gens d'affaires, indiquait son intention de promouvoir les relations d'amitié entre le Shaanxi et le Québec afin d'établir les bases d'une future coopération économique.

2 – Les Philippines

Le gouvernement québécois signait le 22 octobre une entente de sécurité sociale avec les Philippines. Il s'agit d'une première pour un pays de la région Asie-Pacifique, les 21 autres ententes de sécurité sociale signées par le Québec ayant été ratifiées avec des pays d'autres régions²⁹.

K — Chronologie thématique*

Reconduction du Plan d'action Rhône-Alpes
début octobre:

Le Conseil régional de Rhône-Alpes et le gouvernement du Québec reconduisent pour deux autres années le plan d'action signé en 1994. (Délégation générale du Québec à Paris, *Lettre du Québec*, vol. 10, n° 2, novembre 1996, p. 5).

Entente France-Québec

11 octobre:

Une entente de coopération est signée en matière de veille concurrentielle dans le secteur de la plasturgie. (Ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie, *Communiqué*, 11 octobre 1996).

27. Cabinet de la ministre déléguée à l'Industrie et au Commerce, *Communiqué*, 13 novembre 1996.

28. Ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie, *Communiqué*, 19 décembre 1996.

29. Ministère des Relations internationales, *Lettre du Québec*, 29 octobre 1996.

* Cette chronologie n'est pas exhaustive. Elle mentionne essentiellement des événements non rapportés dans les rubriques précédentes.

Premier anniversaire du référendum

30 octobre:

Le chef du Bloc québécois, M. Michel Gauthier, souligne le premier anniversaire du référendum sur la souveraineté en invitant à une réception les ambassadeurs en poste à Ottawa. Des diplomates de 51 pays répondent positivement à son invitation. (*Le Devoir*, 24 octobre 1996, p. A2, 31 octobre 1996, p. A6 et 1^{er} novembre 1996, p. A12).

Attentat terroriste à Paris

5 décembre:

Le Premier ministre, Lucien Bouchard, transmet au Président français une lettre de condoléances à la suite de l'attentat commis dans une station du RER parisien. (Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 5 décembre 1996 et 6 décembre 1996; voir aussi *Le Devoir*, 7-8 décembre 1996, p. A6).

Les organisations internationales non gouvernementales

9 décembre:

Le Québec signe deux nouveaux accords de reconnaissance d'ONG en paraphant des ententes avec le Regroupement des organisations syndicales de la Francophonie et le Réseau mondial des échanges. (Ministère des Relations internationales, *Communiqué*, 9 décembre 1996).

Le Québec et l'ANACE

16 décembre:

Le Québec devient membre à part entière de l'Accord nord-américain de coopération en environnement. (Ministère des Relations internationales, *Lettre du Québec*, 20 décembre 1996).